

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**Unité  
ouvrière**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2353 - 6 septembre 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Cadeaux au patronat,  
salariés et retraités taxés,  
chômage en hausse...**

**Tous dans la rue  
le 10 septembre**

**Syrie**

p. 8



**Non à l'intervention  
militaire occidentale !**

# SOMMAIRE

## Leur société

- p 4 ■ Retraites
  - Vingt ans après, Hollande sur les pas de Balladur
  - La CFDT, fière de sa retraite
- p 5 ■ Moscovici applaudi au Medef
  - L'argument mensonger de l'espérance de vie
  - Nouvelle hausse du chômage
- p 8 ■ Rentrée scolaire: « Tout va très bien madame la marquise »
  - Économies sur la réforme des rythmes scolaires
  - Visite d'Ayrault dans un lycée d'Orléans
  - Fruits et légumes à prix coûtant
- p 12 ■ Baisse des taxes sur la vente des résidences secondaires
  - Moyens financiers pour l'entraide en baisse à Clermont-Ferrand
  - Le fil rouge

## Dans les entreprises

- p 9 ■ Plan de compétitivité à STX – Saint-Nazaire
  - Fermeture des Urgences à l'Hôtel-Dieu – Paris
- p 10 ■ Continental condamné pour la fermeture de l'usine de Clairoux
  - Non aux licenciements chez Goodyear Amiens
  - Prêt-à-porter Manoukian-Mercuro (Drôme)
- p 11 ■ La direction de PSA continue ses mensonges
  - Empoisonneurs de l'amiante impunis
  - La CGT indésirable à Franprix

## Dans le monde

- p 6 ■ Non à l'intervention militaire occidentale en Syrie
  - Hollande va-t-en guerre
  - Le rejet de la Grande-Bretagne
  - Le cas des armes chimiques
  - États-Unis, un couloir de la mort qui ne désemplit pas

# Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

## LYON

**Samedi 28 septembre à partir de 17 heures et dimanche 29 septembre à partir de 11 h 30**

**Espace Mosaïque à Saint-Priest**

**47, rue Aristide-Briand (route d'Heyrieux)**

**Dimanche 29 septembre à 16 heures : Allocution de Nathalie Arthaud, porte-parole nationale de Lutte Ouvrière**

## TOULOUSE

**Samedi 28 septembre à partir de 18 heures et**

**Dimanche 29 septembre de 11 heures à 19 heures**

**Hall 8 du Parc des expositions**

## TOURS

**Samedi 28 septembre de 14 h 30 à minuit**

**Salle des fêtes de Saint-Pierre-des-Corps**

## ORLÉANS

**Samedi 5 octobre de 14 h 30 à minuit**

**Salle Eiffel, 15, rue de la Tour-Neuve**



## LILLE

**Samedi 5 octobre de 15 heures à minuit**

**Espace Concorde, quartier Cousinerie, rue Carpeaux à Villeneuve-d'Ascq**

**à 19 heures, allocution de Nathalie Arthaud, porte-parole nationale de Lutte Ouvrière**

## RENNES

**Samedi 5 octobre de 15 heures à minuit**

**Carrefour 18, 7, rue d'Espagne (métro Henri-Fréville)**

**À 18 h, allocution de Jean-Pierre Mercier, porte-parole national de Lutte Ouvrière**

## REIMS

**Samedi 5 octobre à partir de 15 heures**

**Salle Rossini (devant le centre commercial Courlancy)**

## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante:

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

### SUR INTERNET

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)

[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

**Lutte Ouvrière**

**l'hebdomadaire**

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

**Lutte Ouvrière**

**multimédia**

(télé, radio, CLT)

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

**Lutte Ouvrière**

**audio**

(version parlée de nos textes)

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

**La lettre d'information**

**hebdomadaire par e-mail**

Abonnez-vous gratuitement

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

## Le 10 septembre, il faut dire : « Ça suffit ! »

Quatre organisations syndicales, la CGT, FO, la FSU et Solidaires, appellent à une journée de grèves et de manifestations le mardi 10 septembre. C'est bien le moins en cette rentrée, alors que les attaques contre les travailleurs se multiplient.

Si le gouvernement Hollande-Ayrault veut satisfaire quelqu'un, c'est avant tout le patronat. C'est ce que montrent les mesures sur les retraites qu'il annonce. Il y aura bien une augmentation des cotisations pour combler le déficit annoncé des caisses de retraite, partagée à égalité entre part salariale et part patronale. Mais il annonce que cette cotisation supplémentaire sera compensée pour les patrons par la baisse au moins égale de leurs cotisations d'allocations familiales, et aussi par des baisses d'impôts. Autrement dit, non seulement le patronat ne paiera pas plus, mais même il y gagnera.

Tout le monde n'a pas droit aux mêmes égards. Les travailleurs et les retraités, eux, reçoivent des avis d'imposition en hausse du fait du gel des barèmes. La hausse des cotisations de retraite se traduira par une baisse des salaires alors que ceux-ci sont déjà bloqués depuis des années. Enfin, le gouvernement déclare qu'il ne touchera pas à l'âge de la retraite, qui restera à 62 ans, mais en même temps il prévoit d'augmenter la durée de cotisation nécessaire, qui passera progressivement à 43 ans. On ne peut être plus hypocrite car ainsi, pour avoir droit à une retraite pleine, il faudra attendre d'avoir 63, 64, 65 ans ou plus ! Tous ceux qui ne le pourront pas toucheront une pension de retraite diminuée.

À cela s'ajoutent encore d'autres mesures, comme le décalage de six mois de la revalorisation des pensions, qui passera du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> octobre exception faite pour le minimum vieillesse, ou la décision de rendre imposable la majoration de 10 % dont bénéficient les parents de trois enfants : c'est encore cela de gagné sur le dos des retraités présents et futurs.

Réunis en université d'été, les dirigeants du Medef ont fait le compte des milliards qu'ils peuvent espérer des mesures gouvernementales, tout en ajoutant qu'elles ne suffisent pas. D'après eux, il faut encore baisser ce qu'ils appellent « le coût du travail », autrement dit baisser encore les impôts et les cotisations qu'ils payent, quitte à les faire payer par les salariés,

ou par la collectivité. Et pourquoi les patrons s'en priveraient-ils puisque, avec ce gouvernement, il leur suffit de demander ?

Et c'est bien à cela que se résume le prétendu problème des caisses de retraite. Si elles sont en déficit, c'est parce que depuis des années les patrons licencient, font faire le même travail par moins de salariés et mettent les autres au chômage. Tout cela ne vise qu'à encaisser des profits supplémentaires dont ils ne font rien, car ils ne cherchent même pas à investir ailleurs que dans la spéculation. C'est cela qui pèse sur les caisses de la Sécurité sociale, donc les caisses de retraite, sur les finances de l'État et des collectivités publiques, c'est cela qui ne cesse de multiplier les chômeurs et qui met toute la société en crise.

Le grand patronat considère que ses profits sont intouchables, que c'est toujours aux autres d'assumer les frais de son irresponsabilité. Mais si quelqu'un doit payer, c'est d'abord lui, sur ses profits et ses richesses accumulées, qui ne sont rien d'autre que le produit de la sueur des salariés.

Au-delà même du problème des retraites, la question posée en cette rentrée est simple : le grand patronat, assuré de l'appui du gouvernement, veut continuer à imposer sa politique quitte à enfoncer toujours un peu plus la société, à commencer par les travailleurs, dans une pauvreté dramatique. Il n'y a pas d'autre moyen de l'en empêcher que la lutte.

Il faut, bien sûr, participer à la journée de grèves et de manifestations du 10 septembre. Cela servira déjà à montrer que les travailleurs n'acceptent pas les nouveaux coups qu'on leur assène en cette rentrée. Il faut y participer même s'il est certain qu'elle ne suffira pas à mettre un coup d'arrêt à cette politique. Il y a là une offensive déterminée, concertée, du patronat et du gouvernement.

Ceux-ci ne reculeront que s'ils ont peur, que s'ils se retrouvent face à une réaction solidaire, déterminée, massive, venant de l'ensemble des travailleurs pour leur dire : « Ça suffit ! L'intérêt, la vie des travailleurs, des chômeurs, de l'écrasante majorité de la société doivent passer avant l'intérêt d'une minorité de privilégiés ! »

C'est bien cette réaction de l'ensemble des travailleurs qu'il faut préparer, le 10 septembre... et après.

## Le gouvernement fait les poches des retraités

**« Il n'a jamais été question de mettre à contribution les petites retraites », a prétendu la ministre Marisol Touraine à propos de la réforme en cours. Elle a promis que tous ceux qui ne perçoivent que le minimum vieillesse, soit 787 euros par mois pour une personne seule, continueront à voir leur pension revalorisée tous les ans le 1<sup>er</sup> avril, et non le 1<sup>er</sup> octobre, comme cela est prévu pour les autres retraités.**

Façon hypocrite de dire que, au-dessus de ce maigre montant, l'on touche une grosse retraite, et qu'on peut donc payer !

Payer, et toujours payer, c'est précisément ce que le gouvernement demande depuis un an aux retraités.

Avant la réforme actuelle, il

ya eu en avril la taxe de 0,3 % sur les pensions imposables sous prétexte de financer la dépendance. À la même date, la revalorisation annuelle des retraites complémentaires a été réduite. Elle sera inférieure de 1 % à l'inflation jusqu'en 2015 au moins. Le gouvernement

Ayrault a aussi choisi de ne pas revenir sur certaines mesures fiscales prises par Sarkozy, comme la suppression de la demi-part fiscale dont bénéficiaient les veuves, les veufs et les personnes isolées ayant élevé seules un enfant. Celles et ceux qui s'étaient retrouvés imposables à la suite de cette mesure continuent de l'être, et se voient toujours privés d'avantages sociaux comme l'exonération de la taxe d'habitation ou de la redevance audiovisuelle.

C'est sur cette barque déjà bien chargée qu'est venue

s'ajouter la réforme des retraites. Entre le 1<sup>er</sup> avril 2013 et le 1<sup>er</sup> octobre 2014, les pensions ne seront pas revalorisées, et les années suivantes cette revalorisation n'interviendra plus qu'en octobre. Le pouvoir d'achat des retraités diminuera donc d'autant. De plus, la majoration de 10 % que touchent les retraités ayant élevé au moins trois enfants sera désormais imposable.

Mesure après mesure, le gouvernement Ayrault aggrave la situation des retraités,

déjà bien compromise par les réformes qui ont diminué le montant des retraites depuis vingt ans. Beaucoup d'entre eux sont aujourd'hui réduits à compter le moindre centime, sans parler de ceux, de plus en plus nombreux, que voient arriver les Restos du cœur, le Secours populaire ou les centres communaux d'action sociale.

Prendre dans le portefeuille des retraités pour faire des cadeaux aux patrons, c'est le travail peu reluisant du gouvernement socialiste.

**Daniel MESCLA**

## • Retraites

# Vingt ans après, Hollande sur les pas de Balladur

**Il y a vingt ans, le 22 juillet 1993, le gouvernement dirigé par Édouard Balladur, Premier ministre dans un gouvernement de droite sous la présidence de Mitterrand, faisait adopter une réforme qui modifiait le mode de calcul des pensions des salariés ainsi que leur mode d'indexation.**

Le montant des pensions de la Sécurité sociale, au moment du départ en retraite, était désormais calculé sur la base d'un salaire de référence égal à la moyenne des salaires des vingt-cinq meilleures années, au lieu des dix meilleures. Cela revenait à faire entrer dans le calcul de la retraite de moins bonnes années, comme par exemple celles où le salarié avait été au chômage. Et pour établir ce salaire de référence, il fut décidé que les salaires des vingt-cinq meilleures années seraient revalorisés en fonction de l'évolution des prix et non plus de celle du salaire moyen.

L'âge légal du départ à la retraite, fixé depuis 1983 à 60 ans, ne fut pas modifié. Mais un décret du 27 août 1993 allongea la durée de cotisation nécessaire pour obtenir une retraite complète. Elle passa de 150 trimestres (37,5 ans) à 160 (40 ans). C'était une façon supplémentaire de programmer une diminution des pensions. En 1993, à peine les trois quarts des hommes arrivant à 60 ans avaient leurs 37,5 années de cotisation, et pour les femmes c'était encore pire.

La réforme entra en application le 1<sup>er</sup> juillet 1994 : c'était une bombe à retardement. Le passage de 150 à 160 trimestres de cotisation fut étalé sur dix ans, à raison d'un trimestre de cotisation supplémentaire par an, et le passage de dix ans à vingt-cinq ans pour le calcul du salaire de référence fut étalé sur quinze ans, à raison d'une année supplémentaire par an.

Le changement du mode d'indexation des pensions en revanche fut appliqué immédiatement.

### C'est le patronat qui creuse le déficit

La réforme de Balladur – comme toutes celles qui ont suivi – s'inspirait du Livre blanc des retraites, commandé par le socialiste Michel Rocard en 1991. Alors Premier ministre de Mitterrand, celui-ci défendait la nécessité d'une réforme des retraites menacées d'explosion par le vieillissement de la population et le déséquilibre prévisible entre le nombre de retraités et celui des cotisants.

Prétendre que le vieillissement de la population menaçait à terme le système de retraite était un mensonge.

Si le financement des retraites était – et est aujourd'hui – menacé, ce n'est pas parce que, globalement, on vit plus longtemps. C'est parce qu'une part de plus en plus grande des richesses supplémentaires produites grâce aux gains de productivité a été et est accaparée par les patrons, non pour investir dans la production mais pour les redistribuer à leurs actionnaires sous forme de dividendes.

Au-delà des justifications avancées, depuis le Livre blanc de Rocard, par tous les gouvernements successifs et aujourd'hui par Hollande, ces réformes, comme les réformes de l'assurance-maladie ou de l'assurance-chômage, reflètent avant tout l'offensive de la bourgeoisie capitaliste. Relayée par les gouvernements, elle vise à restaurer ses profits, à préserver et même à développer ses revenus, dans un contexte de marasme et de crise économiques, tout en réduisant grâce au chômage la masse salariale, les salaires, mais aussi les retraites et l'ensemble des

prestations sociales.

Pour combler le trou creusé dans le budget de la Sécurité sociale par la politique du patronat, ce furent les assurés sociaux, les travailleurs, les retraités, les chômeurs qui furent mis à contribution.

Ce fut d'abord l'augmentation des cotisations. Entre 1974 et 1981, les taux de cotisation retraite des salariés firent plus que doubler alors que les cotisations patronales n'augmentaient que de 40 %.

Au début des années 1980, face à une campagne du patronat – en particulier d'Yvon Gattaz, patron du CNPF, ancêtre du Medef actuel – sur le thème

**RETRAITE : MAINTIEN DE L'ÂGE LÉGAL DE DÉPART...**



et pour la durée de cotisation allongée, on doit dire merci ?

du coût du travail trop élevé, les gouvernements successifs, de gauche comme de droite, n'osèrent

plus toucher aux cotisations salariales et patronales pour la retraite.

### En dix ans, les retraites ont baissé en moyenne de 10 %

La réforme Balladur de 1993 inaugura les plans d'économies sur les retraites. D'après une étude de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), dix ans après sa mise en place, cela avait déjà entraîné une baisse de la pension moyenne de l'ordre

de 10 %. L'indexation de l'évolution des retraites versées sur les prix au lieu des salaires occasionna pour tous les retraités une perte sur leur pension d'environ 8 % sur dix ans, et devrait se traduire par une perte d'environ 20 % sur vingt-cinq ans.

Cette première réforme des retraites n'était qu'un début. Depuis, sans compter la tentative avortée de Juppé en 1995 de réformer les retraites des fonctionnaires et les régimes spé-

ciaux, les conditions exigées pour obtenir une retraite complète furent successivement durcies pour le secteur privé et, de plus en plus, pour le secteur public, en 2003, 2007, 2008 et 2010. On a ainsi abouti à la situation actuelle : l'âge légal de départ a été porté à 62 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011 pour tous les régimes – y compris pour les fonctionnaires et les régimes spéciaux ; la durée de cotisation atteindra quarante et un ans et demi à l'horizon 2020. Aujourd'hui, Hollande et son gouvernement s'approprient à en rajouter avec les mêmes arguments, les mêmes objectifs que les gouvernements de Chirac et de Sarkozy.

Jean-Jacques LAMY

## La CFDT, fière de sa retraite

« Nous sommes fiers d'avoir pesé pour que la réforme ne coûte pas trop cher aux salariés » a déclaré la direction du syndicat CFDT, par la bouche de son nouveau secrétaire Laurent Berger. Pas trop cher, 43 années de cotisations pour avoir droit à une retraite entière ! Berger se moque des travailleurs.

Mais pour tenter de dissimuler sa complicité avec le patronat et le gouvernement, il leur adresse deux demandes respectueuses.

La réforme prévoit de geler pendant six mois la revalorisation des pensions, d'où un manque à gagner pour les 15 millions de retraités. Aussi demande-t-il que cette amputation de revenu ne s'applique pas aux pensionnés qui sont au-dessous du seuil de pauvreté de 970 euros par mois. Mais Touraine, ministre des Affaires sociales, avant lui, avait déjà fait preuve de compassion en annonçant que le minimum vieillesse ne serait pas concerné.

La CFDT demande aussi, toujours poliment, que la hausse de 0,15 % de la cotisation vieillesse programmée sur la paie des salariés, soit prise en charge par le patronat. Puisque le gouvernement s'est engagé auprès du Medef à compenser la part patronale de 0,15 % et même au-delà, il peut donc compenser 0,30 %, dit-elle. Car ces hausses de cotisations seront compensées pour les patrons par une baisse des cotisations d'allocations familiales, qui sera elle-même compensée par une augmentation de la CSG.

Au final, l'augmentation de la CSG, impôt injuste frappant essentiellement les salariés, les retraités et les chômeurs, abaissera le pouvoir d'achat de toute la population de façon à baisser ce que les patrons appellent leurs « charges ». La CFDT prétend vouloir faire payer le patronat, mais ce sont les travailleurs qui paieront, dans tous les cas, avec sa complicité active.

Louis BASTILLE

## • Université d'été du Medef

# Moscovici applaudi par les patrons

Six ministres du gouvernement Hollande ont été invités aux journées de l'université d'été du Medef, qui se sont tenues les 28, 29 et 30 août. Si certains – et en l'occurrence certaines, Fleur Pellerin, ministre des PME, et Sylvia Pinel, de l'Artisanat – s'y sont fait copieusement huer, deux s'y sont fait applaudir.

Il faut dire qu'ils ont l'un et l'autre caressé leur auditoire de patrons grands et plus ou moins petits dans le sens du poil. Montebourg, ministre du Redressement productif, a notamment appelé « l'ensemble des Français à se mobiliser pour l'allègement des charges des entreprises ». Mais surtout Moscovici, ministre de l'Économie, dialoguant avec le nouveau patron du Medef, Gattaz, s'est présenté d'emblée comme le « ministre de l'entreprise ».

Moscovici a commencé par confirmer que la hausse des cotisations patronales aux caisses de retraite, décidée dans le cadre de la réforme des retraites du gouvernement Ayrault, « sera intégralement compensée par une baisse des cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales des

2014 et pour l'intégralité du mandat ».

Il a aussi précisé que le gouvernement souhaitait aller plus loin dans cette voie – la baisse du coût du travail – promettant l'ouverture d'une « concertation entre partenaires sociaux » sur la baisse – voire la suppression – de ces cotisations patronales (qui représentent chaque année au total 34 milliards d'euros). Sur la question de savoir comment sera compensé le trou correspondant dans les

recettes de la branche famille de la Sécurité sociale, Moscovici a été flou, sauf sur un point : ce ne sont pas les entreprises qui paieront. Dès 2014, a-t-il déclaré, le gouvernement s'engage d'ailleurs à « stabiliser le niveau des prélèvements obligatoires – autrement dit à ne pas augmenter les impôts, taxes et autres cotisations sociales – qui pèsent sur les entreprises ». Ce qui veut dire que, sous une forme ou sous une autre (hausse de la TVA, de

la CSG, ou nouvelles coupes dans le budget des services publics, rien n'est encore décidé) c'est donc la population laborieuse qui paiera.

Moscovici a encore annoncé à son auditoire patronal que le gouvernement avait abandonné le projet d'augmenter la taxe sur les dividendes et qu'il avait « demandé à l'administration fiscale que le CICE – les 20 milliards par an du crédit d'impôt compétitivité emploi – soit exclu des contrôles fiscaux ». Les patrons pourront donc en bénéficier sans avoir de comptes à rendre.

Le dialogue entre le ministre et Gattaz a été, note un journaliste du Monde qui y assistait, « courtois, presque complice ». C'est tout dire.

Gattaz s'est fait élire à la tête du Medef avec l'intention d'en faire un « Medef de combat ». « Nous devons être au combat ensemble, avec la même bataille pour l'emploi et la croissance », lui a répondu Moscovici. En fait de bataille, le patronat mène une véritable guerre contre le monde du travail, à coups de licenciements, de bas salaires, d'aggravation de l'exploitation... Dans cette guerre, le gouvernement n'est pas dans le camp des travailleurs. C'est clair.

Jean-Jacques LAMY



## Double peine pour les fonctionnaires

Le gouvernement a décidé la hausse des cotisations d'assurance-vieillesse pour tous les actifs du secteur privé, des fonctionnaires et des régimes spéciaux comme la SNCF ou la RATP.

Pour tous ceux-là, l'augmentation générale de la cotisation sera de 0,15 % dès 2014, puis de 0,05 % par an jusqu'en 2017. Soit 0,3 % en quatre années.

Mais pour les fonctionnaires, cette nouvelle amputation des salaires s'ajoute à celle de la réforme des

retraites de Sarkozy-Fillon qui a imposé une hausse des cotisations de 2,7 % entre 2011 et 2020, soit 0,27 % par année.

C'est donc, cumulé, 0,5 % d'amputation des payes que vont subir tous les fonctionnaires dès 2014, alors que leurs salaires sont bloqués depuis trois ans.

La double peine pour les fonctionnaires, c'est la double colère contre les gouvernements et les politiciens de droite et de gauche !

Louis BASTILLE

## L'espérance de vie, un argument mensonger

Pour justifier de programmer un nouvel allongement de la durée de cotisation pour pouvoir prétendre à une retraite à taux plein, Ayrault invoque, comme les gouvernements de droite qui l'ont précédé, l'augmentation de l'espérance de vie. Parce qu'on vit de plus en plus vieux il faudrait travailler de plus en plus longtemps. Depuis Rocard et son Livre blanc des retraites en 1991, tous les gouvernements de droite l'ont utilisé.

Mais si l'espérance de vie continue à augmenter légèrement chaque année en France, l'espérance de vie en bonne santé, elle, recule. Celle des hommes est passée de 62,7 ans à 61,9 ans entre 2008 et 2010 et celle des femmes de 64,6 ans à 63,5, selon l'Institut national des études démographiques. Cette tendance à la baisse aurait commencé en 2006. Et elle est plus marquée dans les classes pauvres.

Et l'on oublie aussi que l'espérance de vie moyenne d'un ouvrier est de six à sept ans inférieure à celle d'un cadre et les premiers problèmes de santé apparaissent même, en moyenne, dix ans avant.

Pierre LEMAIRE

## • Hausse du chômage Interdiction des licenciements

Avec 6 300 chômeurs de plus officiellement en juillet, soit une hausse de 0,2 %, le chômage continue d'augmenter. Mais cela n'empêche pas le ministère du Travail d'y voir « une tendance à l'amélioration », puisque cela pourrait être tellement pire ! Si l'on ajoute ceux ayant exercé une activité réduite, la hausse en juillet atteint alors 52 000. On arrive à un total de 5 148 000 chômeurs inscrits à Pôle emploi, toutes catégories confondues, soit une hausse de 1,7 % sur le mois, et 16,4 % sur un an.

Le gouvernement voit cependant « un signe d'encouragement » dans le fait que le chômage des jeunes a connu une hausse faible, grâce, selon Ayrault, aux emplois d'avenir. Mais c'est oublier un peu vite que l'été, les jeunes arrivent plus ou moins à trouver des emplois saisonniers et que, dès septembre, ils viendront grossir les rangs de Pôle emploi. C'est oublier aussi que, sur l'année, le nombre de chômeurs de plus de 50 ans a grossi de 15,5 %, sans guère d'espoir de retrouver un travail, et que le nombre des radiations de Pôle emploi a connu une hausse de 31,5 %.

Pour remédier à cette hémorragie d'emplois qui pousse chaque mois des dizaines de milliers de familles vers la précarité, on ne peut compter sur un gouvernement qui ne cesse de montrer sa complaisance envers les patrons licencieurs. S'ils ne veulent pas sombrer dans la pauvreté, les travailleurs doivent imposer l'interdiction de tout licenciement, à commencer par les grandes entreprises qui affichent des milliards de bénéfices, mais aussi dans les plus petites.

Il n'y a aucune raison pour que ce soit ceux qui n'ont que leur salaire pour revenu qui se retrouvent sur le carreau, pendant que les possédants et les actionnaires voient croître leurs richesses.

Alain CHEVARD

## 13, 14 et 15 septembre

### Lutte Ouvrière à la Fête de L'Humanité

Comme les années précédentes Lutte Ouvrière tiendra un stand pendant les trois jours de la Fête de L'Humanité : vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 septembre. Il sera situé avenue Frida Kalho.

• Syrie

Quel que soit le prétexte

**Non à l'intervention militaire occidentale !**

Alors qu'une intervention occidentale en Syrie semblait imminente à la fin du mois d'août et que l'espace médiatique était saturé des déclarations guerrières des présidents français et américain, une semaine après, pour ces derniers, il semble qu'il soit à nouveau urgent d'attendre.

Ces hésitations ne sont pas seulement le résultat des jeux politiques des différents pays. Certes les députés britanniques ont refusé l'intervention et Barack Obama attend la décision des élus américains, laissant du même coup Hollande suspendu en l'air. Mais c'est en fait depuis le début de la guerre civile syrienne que les représentants des grandes puissances hésitent sur la conduite à tenir : faut-il ou non soutenir militairement l'opposition à Assad et, si oui, de quelle manière, comment maintenir la stabilité de l'ordre impérialiste dans la région ?

Malgré les grands sermons humanitaires des dirigeants occidentaux, le sort des populations syriennes n'a aucune place dans leurs calculs. L'emploi de gaz toxiques, qualifié de « ligne rouge » par Hollande

et Obama, fait suite à deux ans de combats qui ont déjà fait cent mille morts, deux millions de déplacés et des destructions sans nombre. Pour la population syrienne prise entre le marteau et l'enclume, la ligne rouge est dépassée depuis longtemps.

La dictature de Bachar el-Assad, aujourd'hui dénoncée par les diplomates occidentaux et leurs valets de plume, était à leurs yeux tout à fait présentable il y a peu. Le président – vocabulaire de l'époque – Assad fut invité d'honneur du défilé du 14 juillet 2008 à Paris. Ce n'est pas la dictature qui dérange Hollande, Obama et leurs semblables. Mais après le « printemps arabe » de 2011 et les premières manifestations contre le régime, ils ont aidé les bandes armées qui se sont

organisées avec le soutien du Qatar et de la Turquie et dont l'action militaire s'est substituée et imposée à la place de celle de la population. Pour les Occidentaux, c'était l'occasion d'affaiblir Assad, voire de le remplacer par une autre dictature plus prête à servir leurs intérêts.

Mais voilà, depuis deux ans que durent les massacres, le régime Assad se maintient et son armée garde ses capacités de répression contre la population et de résistance à une éventuelle intervention occidentale. Du côté de l'opposition, aucune direction politique crédible n'apparaît.

Il ne suffit pas en effet que François Hollande reçoive à l'Élysée le président d'une Coalition nationale syrienne, comme il l'a fait le 29 août, pour que cette dernière soit capable d'être un pouvoir de remplacement dans le pays. Personne ne contrôle vraiment les différentes bandes armées opposées au régime, même regroupées derrière le sigle « Armée

syrienne libre », dont chacune fait régner sa loi sur sa parcelle de territoire, son quartier, voire sa rue. L'attitude de certaines, notamment les milices islamistes liées ou non à al-Qaïda, rejette même la population du côté d'Assad, en dépit des atrocités commises par son armée.

Les puissances occidentales parlent aujourd'hui de « punir » la dictature syrienne en bombardant le pays, mais pas de renverser le dictateur. Si même elles parvenaient à l'abattre, elles ne sauraient d'ailleurs pas par qui le remplacer. Mais si elles décident d'intervenir ce ne sera évidemment pas pour des raisons humanitaires, ni pour « protéger » le peuple syrien. Les missiles, s'ils sont tirés, tomberaient bien sur celui-ci, s'ajoutant à d'autres.

Ce qui inquiète les dirigeants occidentaux est sans doute plutôt le fait que le rapport des forces militaires ait dernièrement semblé évoluer en faveur du régime d'Assad. Si les puissances impérialistes veulent garder la possibilité

d'influer dans une solution à la crise syrienne, il leur faut rétablir l'équilibre en faveur de l'opposition.

En tout cas, à l'approche d'un G20 les occidentaux signent peut-être avec la Russie, elles veulent au moins mettre dans la balance leur menace d'intervention.

Dans tous les cas, une intervention militaire des puissances occidentales en Syrie, quelle que soit sa forme, viserait d'abord à leur permettre de continuer à jouer leur jeu dans la région pour y protéger leurs intérêts, en premier lieu ceux des grandes sociétés pétrolières, et les dictatures qui les protègent.

Quant au résultat à plus ou moins court terme, il ne serait que d'y accroître encore un peu plus le chaos, comme cela s'est déjà produit en Afghanistan, en Irak, en Libye et ailleurs. Il faut dire non à toute intervention militaire occidentale en Syrie, quel que soit le prétexte derrière lequel elle se cache !

Paul GALOIS

**Hollande va-t-en-guerre... les pieds dans le tapis**

Après l'annonce d'une attaque aux armes chimiques le 21 août dernier en Syrie, plusieurs gouvernements de puissances impérialistes, dont la France, avaient annoncé leur intention d'intervenir en Syrie pour « punir » Bachar el-Assad. Depuis, la Grande-Bretagne s'est rétractée et Obama a préféré consulter le congrès américain plutôt que de devoir assumer seul une intervention militaire. Hollande se retrouve donc dans une situation critique, alors qu'il se préparait à endosser les habits d'un chef de guerre espérant les applaudissements de la population. Mais derrière les discours sur le sort des enfants syriens se cachent des considérations qui n'ont strictement rien à voir avec les intérêts de la population de ce pays.

En moins d'un an, c'est la deuxième fois qu'Hollande se montre prêt jouer les va-t-en-guerre, après l'opération militaire menée par l'armée française au Mali en début d'année. En agissant ainsi, il n'invente rien et se montre le digne successeur d'un Sarkozy se glorifiant en son temps d'avoir bombardé la

Libye, population comprise. Ce genre d'intervention militaire a, de plus, l'intérêt de pouvoir détourner l'opinion des questions de politique intérieure.

Et puis les politiciens français se sentent toujours pousser des ailes, lorsqu'il s'agit de renouer avec les sales méthodes de l'impérialisme français au Proche-Orient.

La Syrie et le Liban ont été mis sous la domination française après la Première Guerre mondiale. Les grandes puissances de l'époque, France et Grande-Bretagne principalement, s'étaient partagé les débris de l'Empire ottoman.

Puis entre 1920 et 1946, la France tenta d'imposer sa domination coloniale sur la région, commençant par la découper en deux pays – le Liban, créé de toutes pièces, et la Syrie, utilisant au maximum les différences religieuses ou ethniques. Pendant ces quelque vingt-six ans, la France dut affronter les nombreuses révoltes que faisait naître sa colonisation.

En 1925, éclata en Syrie une révolte qui dura deux ans. Mise en échec sur le terrain, l'armée



française bombardait des zones entières, y compris les quartiers populaires de Damas. Et pour « punir » la population de Damas, les autorités exigèrent une amende de 100 000 livres-or payables en trois jours. Faute de quoi les bombardements reprirent !

En 1936, l'administration

française fut bien obligée de céder face à une grève générale de cinquante jours et d'accepter l'ouverture de négociations sur l'indépendance... qui n'arriva que dix ans plus tard.

Chassée par les révoltes de la population puis par la concurrence de l'impérialisme américain largement plus puissant,

la bourgeoisie française n'en garde pas moins le sentiment que le Proche-Orient constitue un territoire sur lequel elle a un droit de regard.

Las! Les hésitations d'Obama mettent à mal les calculs de Hollande et lui font se prendre les pieds dans le tapis!

Marion AJAR

**Les armes chimiques... et les autres**

Les vidéos amateurs mises en ligne par les services de renseignement français visant à prouver que le régime syrien a livré le 21 août une attaque chimique dans la banlieue Est de Damas sont effroyables. Et, selon une note d'accompagnement, cette attaque aurait fait « au moins 281 morts ».

Le ministère de la Défense qualifie cette attaque de « massive », ayant un « objectif tactique de reconquête du terrain », contrairement à de précédentes attaques utilisant de « petites charges chimiques » perpétrées depuis début avril, avec un « objectif de terreur ».

Déployée pour soutenir les prises de position interventionnistes de Hollande et du gouvernement, cette campagne argumentaire pose, en creux, la

question suivante : les « lois de la guerre », considérées comme admissibles par les grandes puissances mais bafouées par Assad, seraient-elles plus douces envers les populations éprouvées ?

Les 110 000 morts au minimum – dont 40 000 civils – recensés par l'Observatoire syrien des droits de l'homme, proche de l'opposition au régime d'Assad, suscitent-ils moins de douleur parmi leurs proches ? Les missiles et les bombes qui firent exploser leurs chairs sont-ils moins chimiques, plus « conventionnels », en un mot plus propres ?

Encore une fois, les dirigeants occidentaux s'indignent sur ce qui les arrange et quand cela les arrange. Et ajouter la guerre extérieure à la guerre



Cette photo, présentée par l'opposition syrienne, montre des adultes et des enfants tués par les gaz.

• Grande-Bretagne

**Intervention en Syrie : un rejet ambigu**

Le Parlement britannique a finalement rejeté la motion du gouvernement Cameron portant sur la Syrie. Pourtant celui-ci avait pris grand soin de la rédiger de façon à ce qu'elle puisse être votée même par ceux qui ne voulaient pas paraître endosser la responsabilité d'un nouveau borborygme au Moyen-Orient.

Le régime d'Assad y était condamné en termes prudents et la motion comportait une clause prévoyant un second vote du Parlement pour autoriser formellement une éventuelle intervention militaire britannique.

Mais rien n'y a fait. Rappelés en session extraordinaire le 29 août, les députés ont infligé un camouflet à Cameron en repoussant sa motion par 285 voix contre 272 – une faible majorité, sans doute, mais qui cache quand même le fait que 41 députés de la coalition au pouvoir ont refusé leur soutien à Cameron, dont 30 députés de son propre parti et deux ministres de son gouvernement.

De toute évidence Cameron avait mal calculé son coup. Les députés de sa majorité se souviennent encore trop bien comment les députés travaillistes payèrent au prix fort la politique de Blair lors des élections qui suivirent l'invasion de l'Irak. L'aile droite du Parti conservateur de Cameron, en particulier, est d'autant plus sensible à ce souvenir que UKIP

(Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni), l'étoile montante de la droite nationaliste dans les sondages, s'oppose avec virulence à toute aventure militaire en Syrie, au nom des intérêts militaires britanniques ! Or les élections européennes ne sont pas loin et tout indique qu'une partie de l'électorat conservateur traditionnel pourrait voter UKIP, à la fois parce qu'elle s'identifie à la démagogie antieuropéenne et xénophobe de ce parti et pour sanctionner la politique de Cameron.

C'est dire que la rebuffade essuyée par Cameron n'exprime en rien une opposition de principe des parlementaires à une intervention militaire en Syrie et encore moins leur souci de l'intérêt des peuples – mais seulement des préoccupations étroitement politiciennes et électorales.

Ce qui est vrai des députés de la coalition au pouvoir est d'ailleurs tout autant des députés travaillistes. Ils ont voté avec un bel ensemble un amendement au texte de Cameron, repoussé par la majorité

des parlementaires. Cet amendement se bornant à exiger comme pré-condition à une intervention militaire qu'elle soit sanctionnée par une décision du Conseil de sécurité de l'ONU – façon plutôt hypocrite d'apparaître opposé à une nouvelle guerre tout en en reconnaissant la légitimité.

Le 29 août, face à sa défaite, Cameron a dû s'engager à ne pas court-circuiter le Parlement en faisant usage de la « prérogative royale » (qui permet au Premier ministre de demander à la reine de donner à l'armée ses ordres de bataille) comme l'avait fait Blair pour l'Irak. Mais à peine quatre jours après, des dirigeants conservateurs faisaient savoir que, si « de nouveaux éléments » survenaient, il était possible que le gouvernement tente de nouveau d'obtenir l'aval du Parlement. Et cela paraît d'autant plus vraisemblable qu'après tout, selon l'arithmétique parlementaire, Cameron n'aurait qu'à faire basculer de son côté six des trente députés de son parti qui ont voté contre sa motion pour emporter le vote.

Autant dire que la participation britannique à une éventuelle intervention militaire impérialiste en Syrie n'est toujours pas à écarter.

François ROULEAU

• États-Unis

**Le couloir de la mort ne désemplit pas**

Hank Skinner, condamné à mort au Texas il y a dix-huit ans pour avoir assassiné sa compagne et les deux fils de celle-ci, clame depuis son innocence. Sa nouvelle compagne, une Française qui milite contre la peine de mort, vient de payer de sa poche pour faire réaliser des tests ADN que la justice américaine n'avait pas faits au moment du jugement, sûre qu'elle était de tenir le coupable...

Ayant eu affaire à la justice pour de petits délits, Skinner était le coupable idéal. La police et la justice texanes lui avaient donc mis le meurtre sur le dos, sans même avoir fait des tests ADN sur les pièces du dossier : les couteaux des meurtriers, un vêtement ayant pu appartenir au meurtrier et des cheveux retrouvés dans les mains de la femme assassinée.

Un professeur de journalisme et ses étudiants, qui ont refait l'enquête, s'activent, ainsi que sa compagne, pour tenter de faire rouvrir son procès et annuler la sentence. À deux reprises, Skinner a été conduit dans le couloir de la mort, y a reçu le repas du condamné, mais au dernier moment la sentence a été suspendue. Les magistrats ont eu des doutes, et il y a de quoi. L'enseignant en journalisme estime que, dans les prisons texanes, il y a au moins une

quinzaine d'innocents du fait qu'enquêtes et procédures sont souvent bâclées, voire inexistantes.

Les tests ADN semblent indiquer que trois des cheveux retrouvés dans la main de la victime appartenaient à son oncle qui, le soir du meurtre, lui avait fait des avances appuyées lors d'une fête devant des témoins, des faits négligés à l'époque par la police. Depuis, l'oncle est décédé.

Il reste à savoir si ces tests suffiront pour rouvrir le dossier. La justice, aux États-Unis comme ailleurs, n'aime pas reconnaître ses erreurs. Ceux qui soutiennent le militant Mumia Abu-Jamal, condamné il y a plus de trente ans, en savent quelque chose. Toutes les tentatives d'obtenir un nouveau jugement ont été repoussées. Malgré un soutien international important, la justice a seulement accepté de transformer la sentence de mort en prison à perpétuité, une décision elle aussi injuste, prise en 2011, contestée par ses avocats mais reconfirmée en août dernier.

C'est dire que Skinner est encore loin du but. Surtout quand on sait que le juge qui devra examiner ces nouveaux éléments de preuve sera celui-là même qui l'a condamné en 1995... Ne vous demandez plus pourquoi la statue de la liberté tourne le dos à l'Amérique !

Jacques FONTENOY

## • Rentrée scolaire

# « Tout va très bien madame la marquise »

Comme à chaque rentrée, le ministre de l'Éducation affiche sa satisfaction. Tout se passe pour le mieux selon lui, puisque le gouvernement a inversé la tendance en créant cette année plus de 8 000 postes. Et pour la rentrée 2014, il annonce d'ores et déjà la création de 10 000 postes, chiffres en recul par rapport aux promesses du président Hollande. Ce dernier avait promis de recréer 60 000 postes, soit 12 000 postes par an.

C'était déjà insuffisant eu égard à la saignée de 80 000 postes de son prédécesseur et aussi au fait que le nombre d'élèves augmente chaque année. Mais de plus on est aujourd'hui bien loin du compte. D'autant que si les postes sont bien mis au concours, ils ne sont pas toujours pourvus. Ainsi, au concours 2013, 1 900 enseignants n'ont pas été recrutés, soit 14 % des postes « ouverts » dans le secondaire. Et comme souvent ce sont les académies les plus en difficulté qui sont

touchées, comme l'académie de Créteil où 179 postes ne sont pas pourvus sur 1 055. De nombreux candidats recalés vont pouvoir grossir les rangs des enseignants non titulaires, sous payés et corvéables à merci.

Ce sous-effectif chronique des enseignants a des conséquences graves et immédiates. Dans de nombreux établissements, les classes sont surchargées. Les gouvernements successifs ont sous-évalué depuis des années la poussée démographique. Au dernier moment, les rectorats ont été

obligés d'ouvrir dans l'urgence des classes de seconde. Dans la seule académie de Créteil, 26 classes ont été ouvertes en juillet. Malgré tout, de nombreux jeunes se retrouvent aujourd'hui sans lycée.

En Seine-Saint-Denis par exemple, ils sont 200 jeunes sortant de troisième à se retrouver sans affectation. Les parents sont obligés d'assiéger les établissements pour espérer obtenir une place pour leurs enfants. La consigne, pour le moins cynique, a même été donnée aux proviseurs de faire remonter au plus vite la liste des absents pour les rayer des effectifs.

Alors, le ministre peut déclarer « tout va très bien », il ne trompe personne.

Aline URBAIN

## • Dans un lycée d'Orléans

# La rentrée du professeur Ayrault Pas convaincant du tout

Lundi 2 septembre, jour de la prérentrée pour les enseignants, le Premier ministre s'est déplacé en fin de matinée au lycée professionnel Gaudier-Brzeska, à Saint-Jean de Braye près d'Orléans. Il était accompagné du ministre de l'Éducation et de la ministre déléguée à la réussite éducative.

S'adressant aux nouveaux enseignants, il a dit vouloir une « vraie formation professionnalisante ». Sauf que pour toute formation, les enseignants stagiaires n'ont que trois heures de formation par semaine et en sont réduits à apprendre sur le tas dans des conditions souvent difficiles, cela sans même être sûrs d'être titularisés à la fin de leur année. De fait, les 17 000 nouveaux postes sont pour l'essentiel des postes précaires et ne couvrent même pas les 22 000 départs en retraite prévus.

Le Premier ministre s'est

réjoui de l'ouverture d'une structure qui permettra à des élèves handicapés d'accéder aux métiers du BTP. Cela sonne de manière cynique quand on sait les conséquences qu'aura l'allongement de la durée des cotisations et de l'âge de départ à la retraite dans ces métiers particulièrement pénibles. Pénibilité au sujet de laquelle le gouvernement s'est contenté de formuler de vagues promesses.

Dans une allocution à l'ensemble du personnel, Ayrault a cherché à caresser les enseignants dans le sens du poil :

« On n'est pas suffisamment conscient de ce que vous faites pour la réussite du pays. ». La plupart des présents n'étaient pas dupes. Un enseignant l'a interpellé en disant que les créations de poste étaient une goutte d'eau comparées aux 80 000 emplois supprimés ces dernières années. Le Premier ministre a repris la parole pour expliquer qu'il s'agissait d'un changement de longue haleine ! Sans doute comme pour le chômage...

À l'extérieur de l'établissement, des manifestants s'étaient rassemblés à l'appel de la CGT et de Sud pour dénoncer la politique du gouvernement et appeler à se mobiliser le 10 septembre.

Correspondant LO

## • Réforme des rythmes

# Économies sur l'encadrement

Un décret abaissant le taux d'encadrement des activités périscolaires a été publié cet été dans la plus grande discrétion. Un animateur pourra désormais avoir en charge quatorze enfants de moins de six ans, au lieu de dix actuellement, et dix-huit enfants âgés de six ans et plus, contre quatorze aujourd'hui.

Confronté à l'inquiétude des communes que la réforme des rythmes scolaires oblige à multiplier ces activités, le gouvernement a donc choisi d'y répondre de la pire des manières, en dégradant la qualité de l'encadrement.

La réforme prévoit d'aménager la semaine à l'école sur neuf demi-journées au lieu de huit. Le temps ainsi libéré en fin de journée devra être rempli par des activités artistiques, sportives ou culturelles proposées par les communes. Cette formule est un tel casse-tête que la majorité des communes ont choisi d'attendre encore un an, la rentrée 2014, pour l'appliquer, quitte à perdre le bénéfice de l'aide financière prévue pour celles qui mettraient en place les nouveaux horaires dès 2013.

Certains maires, qui voulaient se précipiter, ont dû reculer en cours d'année devant

l'opposition des parents, des enseignants, ou tout simplement face à la multiplicité des problèmes à résoudre. Entre les écoles à entretenir, chauffer et nettoyer une demi-journée de plus, les locaux et les équipements à trouver pour les nouvelles activités, l'addition était salée pour les municipalités, notamment les plus pauvres et les plus petites.

Mais l'un des principaux soucis était celui des animateurs qu'il fallait recruter, et rémunérer sur le budget de la commune. Le décret gouvernemental permettra de réduire leur nombre. L'attention portée aux enfants s'en ressentira forcément, et dans certaines activités leur sécurité. Quant aux animateurs, auxquels personne n'a demandé leur avis, ils devront travailler dans de plus mauvaises conditions.

Si le gouvernement avait vraiment voulu privilégier l'intérêt des enfants, comme il l'a abondamment prétendu pour défendre cette réforme, il aurait dû compenser intégralement toutes les dépenses occasionnées aux communes. Au lieu de cela, il a préféré appliquer aux activités périscolaires la même recette que dans toute l'Éducation : réduire l'encadrement quitte à dégrader la qualité du service.

Daniel MESCLA

## Fruits et légumes à prix coûtant

Jeudi 22 août, les agriculteurs du Modéf, syndicat agricole proche du PCF, organisaient pour la huitième année une « vente solidaire » de fruits et légumes à prix coûtant, place de la Bastille à Paris et dans de nombreuses villes de la banlieue parisienne.

La vente de 50 tonnes de fruits et légumes était prévue, et les clients au rendez-vous, ce qui n'a rien d'étonnant dans un contexte où le pouvoir d'achat des classes populaires diminue et où 43 % des consommateurs disent restreindre leurs achats de fruits et légumes à cause des hausses de prix. Les tarifs dans les grandes surfaces ont augmenté cette année de 14 % pour les fruits et de 17 % pour les légumes. Ceux proposés dans ces « ventes solidaires » étaient donc nettement moins chers que les prix moyens constatés dans les grandes surfaces.

Les représentants de la grande distribution expliquent la flambée des prix par les mauvaises conditions météorologiques. Les agriculteurs du Modéf, eux, dénoncent la spéculation à laquelle se livrent les grandes surfaces, les distributeurs profitant des mauvaises

conditions météo pour faire encore plus de marges et pour faire de l'argent, comme le déclarait un responsable de ce syndicat. Ainsi, selon lui, le kilo de tomates est payé au producteur 80 centimes cet été, soit 10 centimes de plus que l'été dernier. Mais le prix en grande surface a augmenté, lui, de plus de 50 centimes. Lors de cette vente solidaire, les agriculteurs vendaient le kilo de tomates entre 1,50 et 1,70 euro. C'est ce qu'ils considèrent comme un « juste prix », comprenant la rémunération de l'agriculteur, le conditionnement, le transport et ce que le Modéf considère comme une marge normale de distribution.

Mais pour les grands distributeurs, le juste prix, c'est celui qui leur permet d'encaisser un maximum de profits dans un minimum de temps.

Hélène COMTE



Une centaine de personnes devant le lycée Gaudier-Brzeska, à Saint-Jean-de-Braye (Loiret), lors de la venue de Ayrault, le 2 septembre 2013.

### • STX/Chantiers de l'Atlantique – Saint-Nazaire

# Le « plan de compétitivité » renvoyé au placard

Dès la fin janvier 2013, la direction des chantiers navals STX avait engagé des discussions avec les syndicats pour mettre en place un « accord de compétitivité ». Elle vient d'annoncer qu'elle devait abandonner son projet, devant l'opposition à laquelle elle s'est heurtée depuis des mois.

Pourtant, à entendre la direction, il n'y avait pas le choix : la survie de l'entreprise n'était envisageable qu'à condition d'une baisse du « coût du travail » de 5 à 10 %. Elle souhaitait donc négocier un accord sur la meilleure façon d'y parvenir : baisse des salaires et/ou allongement de la durée du travail et/ou modulation et flexibilité.

La CFDT et la CGC se sont empressées de discuter gravement des avantages et inconvénients des différentes combinaisons de ces trois options. Pour leur part, la CGT et FO ont pris position contre le principe même d'un tel « accord de compétitivité » et ont commencé à mobiliser les travailleurs à l'occasion de chacune de ces réunions de négociation.

Et des réunions de « négociation », il y en a eu ! À raison d'une toutes les trois à quatre semaines, les chiffres présentés par la direction et « analysés » par l'expert du

comité d'entreprise ont été soigneusement épluchés, (sans jamais avoir été réellement contestés ou remis en cause), et cela n'a pas duré moins de quatre mois ! Cela permettait aussi à la direction des Chantiers de mesurer régulièrement l'état d'esprit et la combativité des travailleurs, tout en spéculant sur l'usure de leur mobilisation.

Car les appels à débrayer à l'occasion de chacune de ces réunions ont été largement suivis par les travailleurs des différents secteurs. En l'absence d'annonces concrètes, l'ambiance y était autant à montrer son opposition qu'à chercher d'éventuelles informations, tout en attendant la suite...

C'est à la fin juin que la direction a décidé de dévoiler ses batteries : à l'approche des congés d'été, alors que le nombre d'ouvriers « prêtés » à d'autres entreprises ou mis en chômage partiel total était au plus haut, elle a estimé que la mobilisation s'usait et

que le moment était propice. Alors qu'il ne restait pas plus de 350 ouvriers STX au travail sur le site (sur un effectif de 800), la direction a considéré que la minorité combattive des 800 techniciens et dessinateurs ne constituait pas une véritable menace et que les 400 cadres resteraient « naturellement de son côté ».

À ce moment-là, finies les phrases creuses sur le « nouveau pacte social », elle annonçait brutalement son projet tout en se disant encore prête à négocier à la marge :

- 20 minutes supplémentaires de travail gratuit par jour pour tous entraînant une baisse du taux horaire de 5,5 % ;

- Rabotage des primes et suppression de jours de congés ;

- Modulation des horaires hebdomadaires de 0 à 48 heures, sans paiement ni majoration du travail effectué au-delà des 35 heures par semaine.

Aussitôt la nouvelle connue, le 19 juin, les ouvriers de l'atelier 180 Tonnes (160 travailleurs en deux équipes) se sont réunis en assemblée générale et ont massivement voté la grève.

Organisant eux-mêmes leur propre mouvement, ils se sont immédiatement adressés aux autres secteurs de production et de bureaux d'études.

Dans ces secteurs plus éclatés ou traditionnellement moins combatifs, les travailleurs ont accueilli chaleureusement les grévistes, mais nombre d'entre eux jugeaient que la grève totale partait trop tôt et que la mobilisation devait franchir des étapes pour entraîner le plus de monde possible.

Au bout de quelques jours, lorsque les 150 grévistes du 180T ont clairement montré qu'ils étaient durablement organisés et décidés à poursuivre la grève, la CGT et FO ont augmenté la fréquence des débrayages centraux et des journées de grève ponctuelles ce qui a permis de regrouper régulièrement un peu plus de 500 travailleurs, dans un mouvement dynamique et enthousiaste.

De son côté, la direction des Chantiers pressait la CGC et la CFDT d'en finir en signant son projet à peine modifié. Mais à l'approche des élections professionnelles programmées au mois d'octobre et sous la pression

de leur base, principalement composée de techniciens et de cadres qui manifestaient de plus en plus ouvertement leur opposition au plan de compétitivité, CFDT et CGC n'en finissaient pas de tergiverser !

Tant et si bien que le patron, excédé, décidait de reculer la conclusion de cette affaire à la fin août, juste à la reprise des congés d'été.

Après deux semaines et demie de grève, ayant largement contribué à imposer ce premier recul à la direction, les grévistes du 180T décidèrent de reprendre le travail le 8 juillet, la tête haute, en continuant de participer massivement aux débrayages centraux des deux semaines suivantes.

Et finalement, de retour de congés, le débrayage central du 29 août appelé à l'occasion de l'ultime réunion de négociation a été un nouveau succès de la mobilisation.

De guerre lasse et piteusement, la CFDT et la CGC ont alors refusé de signer le plan de compétitivité !

Rageur, le patron a alors annoncé qu'il abandonnait son plan. La lutte a payé.

Correspondant LO

### • Hôpital Hôtel-Dieu (AP-HP) – Paris

## Contre la fermeture des Urgences Locaux occupés

Depuis dimanche 1<sup>er</sup> septembre, une trentaine de militants CGT et SUD, des membres du personnel et des usagers ainsi que des élus de partis de gauche (PG, PCF, EELV, républicains socialistes et des élus au conseil municipal de Paris) occupent symboliquement une salle de l'Hôtel-Dieu afin de protester contre la fermeture des Urgences. Lundi 2 septembre, une AG a rassemblé plus d'une centaine de personnes.

Apprenant que la direction de l'AP-HP jouait sur deux tableaux en donnant des consignes aux pompiers et au Samu de rediriger à partir du lendemain les patients vers d'autres Urgences parisiennes (déjà surchargées) alors que la ministre de la Santé Marisol Touraine avait annoncé en juillet qu'elle reportait la fermeture des Urgences de quelques mois, en clair après les élections municipales, ce collectif a saisi l'occasion de faire

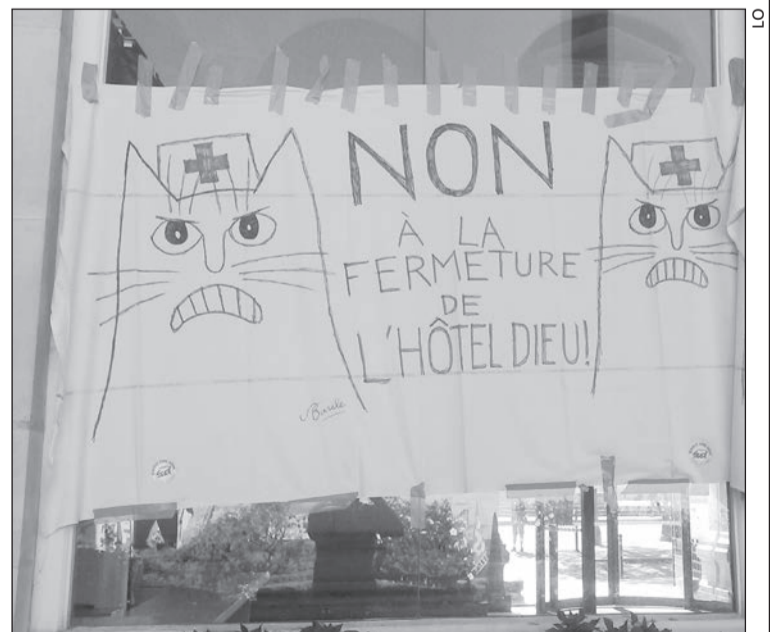
pression sur le ministère. Il faut dire que la fermeture de ces Urgences, qui accueillent 300 patients par jour en plein centre de Paris, peut être une question gênante dans la période électorale à venir.

Ce qui se passe à l'Hôtel-Dieu est révélateur de la politique de l'AP-HP dans tous ses hôpitaux : diminution du personnel et du nombre de lits, fusion et fermeture d'hôpitaux comme Bichat et Beaujon, ou comme l'Hôtel-Dieu et Cochin

justement. Car la fermeture pure et simple des Urgences de l'Hôtel-Dieu s'accompagne du déménagement à terme de tous les services à Cochin.

La direction organise ainsi l'asphyxie des Urgences puisqu'il n'y a plus de réanimation, plus de garde de chirurgie le soir et le week-end, que le nombre de lits d'hospitalisation à la sortie des Urgences a été considérablement diminué. Le personnel des Urgences subit d'ailleurs d'énormes pressions pour chercher un poste ailleurs.

Il n'y a pas encore de véritables mobilisations du personnel aux Urgences, pas plus que dans les services d'hospitalisation qui sont



déménagés à Cochin les uns après les autres. Mais la question posée est bien d'imposer au gouvernement d'autres choix budgétaires

permettant d'assurer un système de soins et de conditions de vie et de travail dignes du 21<sup>e</sup> siècle.

Correspondant LO



### • Continental condamné pour la fermeture de son usine de Clairoix

# Une victoire morale pour les travailleurs

**Vendredi 30 août, les quelque 300 travailleurs de Continental-Clairoix rassemblés à Compiègne manifestaient bruyamment leur satisfaction à l'annonce du jugement du conseil des prud'hommes. Celui-ci déclarait en effet que leur licenciement, qui faisait suite à la fermeture de l'usine en 2009, était dépourvu de motifs économiques.**

Bien plus que les 45 000 euros d'indemnités qu'un ouvrier ayant 20 ans d'ancienneté se voyait octroyer, les travailleurs se sentaient confortés dans leur combat contre leur patron. Les quelque 700 travailleurs qui, au terme de leur lutte, avaient tenu à assigner Continental en justice entendaient montrer qu'ils n'acceptaient pas le désastre humain provoqué par l'appât du gain d'un groupe multimilliardaire.

Ce jugement a été rendu par un juge professionnel, les juges salariés et employeurs ne s'étant pas mis d'accord. Il affirme que « la suppression du site de production de Clairoix et donc de l'emploi des salariés ne se justifiaient que par la volonté d'accroître encore davantage les profits au bénéfice du groupe ». C'est ce que les travailleurs disaient depuis l'annonce de la fermeture de cette usine et le licenciement de ses 1 113 salariés.

Ce jugement confirme ce que le tribunal administratif d'Amiens avait déjà jugé il y a quelques mois. La société soi-disant indépendante qui regroupait les usines de Clairoix dans l'Oise et Sarreguemines en Moselle n'était qu'une fiction. Les actionnaires de Continental AG, groupe géant de l'industrie qui regroupe plus

de 170 000 salariés dans le monde, étaient bien les véritables employeurs des salariés de Clairoix. Les difficultés économiques invoquées par le groupe se basaient sur des prévisions et non des réalisations. La division de pneus tourisme pour l'Europe, dont fait partie l'usine, n'a jamais connu de difficultés économiques. La faible baisse de 1,6 % du chiffre d'affaires pour une courte période de quelques mois avait été précédée en 2008 de résultats exceptionnels et suivie en 2010 d'une augmentation encore plus forte des profits.

Au-delà du jugement, la réalité c'est que, chez Continental comme dans tous les grands groupes capitalistes, les fermetures d'usines et les licenciements sont aujourd'hui un des moyens privilégiés pour accroître de façon rapide les profits. Chez Continental cela prend des dimensions exemplaires. De 2009 à 2012, les profits officiels, marges bénéficiaires et désendettement, dépassent les 12 milliards. Dans cette période, outre l'usine de Clairoix, celle d'Asnières en région parisienne et celle de Stöcken en Allemagne ont fermé. 400 salariés de Rambouillet ont été licenciés. Les salariés de Sarreguemines se sont vu imposer des baisses de salaires considérables par la remise en cause de leurs droits et par la baisse substantielle de la

participation, « pour financer le plan social de Clairoix », a eu le culot de dire la direction.

Au final, en mai 2013, l'assemblée générale des actionnaires a voté une augmentation de 50 % des dividendes versés aux seuls actionnaires. Et deux mois plus tard est tombée l'annonce d'une nouvelle fermeture d'usine, celle de Bizerte en Tunisie avec ses 400 emplois. Elle avait été ouverte en 2009 pour, a-t-on dit à l'époque, reprendre le travail des salariés licenciés de Rambouillet.

Mais la seule chose qui a changé la donne est la lutte acharnée des travailleurs de Clairoix. Certes elle n'a pu stopper l'offensive patronale, qui continue, mais elle a changé le moral des travailleurs bien au-delà de l'usine. D'abord, sans elle, ces jugements, pour une fois favorables aux travailleurs, auraient eu peu de chance de voir le jour. Mais surtout elle a été ressentie comme un acquis par bien des travailleurs. Et elle a été à l'origine

de réactions des travailleurs face aux attaques patronales à Sarreguemines, Toulouse, Foix, Boussens, Hambach, mais aussi en Allemagne. Elle a maintenu jusqu'à aujourd'hui la mobilisation de centaines de travailleurs de Clairoix continuant la lutte pour imposer leur reclassement effectif, 600 d'entre eux étant encore à Pôle emploi. Et elle a permis une mobilisation concertée regroupant une partie des syndicats des diverses usines de France aux côtés du comité de lutte de Clairoix. Tout cela en affirmant toujours l'unité d'intérêt des travailleurs au-delà des usines et des frontières.

Quel que soit l'avenir juridique de ce jugement – car une juridiction supérieure peut le réduire à néant – il est un acquis moral. Le refus de l'inacceptable ne peut que conforter tous les travailleurs qui veulent s'opposer avec force, par tous les moyens, aux attaques patronales.

Correspondant LO

### CONTINENTAL : LICENCIEMENTS INVALIDÉS



### • Goodyear–Amiens

## Non aux licenciements !

**Mardi 3 septembre, la commission d'enquête parlementaire créée le 26 juin dernier pour déterminer « les causes économiques et financières » de la fermeture de l'usine Goodyear d'Amiens-Nord, qui emploie 1 175 salariés, organisait une des cinq auditions prévues durant le mois.**

Pascale Boistard, une députée socialiste de la Somme, à l'initiative de cette commission d'enquête, disait vouloir « déterminer les réelles intentions de l'industriel, le mettre face à ses responsabilités, et anticiper les conséquences sociales et environnementales en cas de fermeture du site ». « Si la loi a été détournée pour permettre une délocalisation dissimulée, nous devons comprendre comment et pourquoi », insistait Barbara Pompili, cosignataire de la résolution et coprésidente du groupe écologiste à l'Assemblée nationale.

Qu'il s'agisse ou non d'une délocalisation, Goodyear est une multinationale qui a accumulé sur le travail des ouvriers, durant des dizaines d'années, des milliards d'euros de profits. Au premier semestre, Goodyear a dégagé un bénéfice net de 26 millions d'euros et ses « réelles intentions » c'est tout simplement d'augmenter ses profits coûte que coûte, c'est-à-dire quelles que soient les conséquences sociales d'une fermeture qui, en jetant sur le pavé 1 175 salariés, ruinerait des familles entières.

Comme nombre de travailleurs confrontés à une fermeture, les ouvriers de Goodyear luttent comme ils le peuvent, le dos au mur. Mais la conviction de tous doit être que, de l'argent, les actionnaires en ont largement pour maintenir tous les emplois, ceux de l'usine d'Amiens et les autres.

Aline RETESSE

### • Prêt-à-porter Manoukian – Mercurol (Drôme)

## Les requins du prêt-à-licencier

Le groupe de prêt-à-porter franco-américain BCBG Max Azria vient d'annoncer qu'il envisageait de se séparer de la marque Alain Manoukian. Si cela se faisait, 175 personnes perdraient leur emploi sur les 430 travailleurs que compte l'ensemble du groupe. Une

grande partie de ces licenciements toucherait les employés des boutiques de la marque dans plusieurs grandes villes européennes, mais aussi 45 personnes sur un total de 120 sur la base logistique de Mercurol, au nord de Valence.

Les dirigeants du groupe

invoquent une perte de rentabilité de la marque Manoukian. En 2005, quand ils l'avaient rachetée, ils espéraient qu'elle leur apporterait de florissantes affaires un peu partout en Europe mais aussi aux États-Unis. Huit ans plus tard, ils constatent

que les profits ne sont pas à la hauteur de leurs espérances. Alors, ces requins du prêt-à-porter n'hésitent pas à se séparer d'une marque avec ses salariés.

Ils préfèrent avant tout soigner leur compte en banque.

Correspondant LO

### • PSA – Aulnay-sous-Bois

# La direction continue ses mensonges

**Vendredi 30 août, la direction annonçait, en réunion de comité d'entreprise, la fin de la production de véhicules C3 à l'usine d'Aulnay pour fin octobre. Pour les travailleurs de l'usine, cela n'a pas été une surprise. En effet, pratiquement aucune voiture ne sort plus des chaînes de montage depuis le 16 janvier, date de début de la grève, qui a duré quatre mois. Et depuis la fin de la grève, la direction n'a jamais vraiment voulu remettre en route l'usine.**

Pourtant, le 12 juillet 2012, quand Philippe Varin, PDG de PSA, avait annoncé officiellement la fermeture de l'usine, il s'était engagé à maintenir la production jusqu'en 2014. Aujourd'hui, pour piétiner son engagement, la direction invoque le manque de travailleurs pour assurer sa production. C'était quand même couru d'avance ! À partir du moment où des travailleurs quittent le groupe ou partent en reclassement, il était nécessaire pour la direction

d'embaucher des intérimaires. Même là-dessus, elle n'a pas tenu ses engagements.

Mais l'annonce de l'arrêt de la production en octobre 2013 ne change rien à la date de fermeture de l'usine. La direction a toujours parlé de 2014, sans d'ailleurs donner la date précise. D'ici là, les travailleurs ne savent pas ce qu'elle compte faire. En revanche, ils savent que, sur la question de leur reclassement, contrairement aux déclarations rassurantes faites

par la direction à la presse, c'est une véritable catastrophe.

En juillet 2012, la direction avait parlé pour les 3 000 CDI d'Aulnay, de 1 500 reclassements en interne, essentiellement à Poissy, et de 1 500 emplois qui devaient sortir de terre à Aulnay au titre de la fameuse « réindustrialisation » du site.

Au bout d'un an, le bilan est lamentable : seulement 568 travailleurs ont pour l'instant trouvé une mutation dans les autres usines du groupe, dont seulement 275 à Poissy. Le principal obstacle vient des conditions financières scandaleuses offertes par la direction.

600 travailleurs ont quitté le groupe, soit en trouvant un emploi par eux-mêmes soit en prenant le congé de reclassement avec l'espoir de trouver un emploi. Alors que 300 emplois à

la SNCF, la RATP et ADP sont prétendument réservés aux salariés d'Aulnay, seuls vingt salariés ont trouvé, aujourd'hui, un reclassement dans ces entreprises. Au bout de la série de tests, examens et entretiens en tout genre, ceux qui postulent sont généralement refusés.

Comme on pouvait s'y attendre, les 1 500 emplois qui devaient surgir soudainement de terre n'existent toujours pas et n'existeront sans doute jamais. Quant à la prétendue réindustrialisation, seule l'entreprise ID Logistic semble prévoir de s'installer à Aulnay, avec 500 emplois de manutentionnaires, payés au smic. Mais beaucoup d'ouvriers de PSA sont tout simplement rejetés par ID Logistic. Ayant plus de 50 ans, ils ne sont pas considérés comme suffisamment en

bonne santé pour être rentables.

Et c'est bien la situation des 500 salariés de plus de 55 ans qui est la plus préoccupante. Du fait de la faiblesse du congé senior (36 mois avant l'âge du départ en retraite avec 166 trimestres), seulement 78 salariés ont pu aujourd'hui en bénéficier. La très grande majorité des 500 travailleurs de plus de 55 ans n'y auront pas droit. Ils risquent donc d'atterrir au Pôle emploi avant de finir au RSA.

En cette rentrée, il resterait ainsi 1 500 salariés à l'effectif de l'usine, dont plus de 500 refusent de se prêter au jeu de la cellule de reclassement. Ils estiment à juste titre que c'est à PSA de leur trouver un emploi et pas à eux de courir après.

Correspondant LO

### • Honeywell – Condé-sur-Noireau (Calvados)

# Le gouvernement laisse les empoisonneurs impunis

En marge d'un déplacement à Caen, le ministre du Travail Michel Sapin a annoncé que le gouvernement n'allongerait que de trois ans le classement en site amianté de l'usine Honeywell de Condé-sur-Noireau. Jusqu'à présent, seuls les salariés ayant travaillé jusqu'en 1997, date de l'interdiction de l'amiante en France, pouvaient espérer bénéficier des mesures liées à la reconnaissance de leur exposition à l'amiante. Or l'usine a fermé ses portes le 30 juin dernier, et elle employait encore 323 personnes.

Les trois années de plus octroyées par le gouvernement ne représentent qu'une concession

dérisoire. Si la mesure concerne officiellement 500 salariés (le nombre de salariés que l'usine comptait entre 1997 et 2000), elle ne touchera au maximum que 70 des 323 travailleurs qui ont perdu leur emploi en juin dernier, car près de 250 sont arrivés sur le site après le 1<sup>er</sup> janvier 2000. Or l'usine de Condé-sur-Noireau, qui fut Ferodo-Valeo avant d'être Honeywell, a été un site contenant de l'amiante bien au-delà de 1997. Lorsqu'en 2004 et 2006 des désamiantages ont été menés, des dizaines de tonnes d'amiante ont été évacuées.

Les membres du collectif des « ex-Honeywell », qui

réclament la prolongation jusqu'en 2013 du classement du site, sont en colère. Car, comme l'a déclaré un militant syndical : « Pour nous c'est nul. Ils ont passé autant de temps pour une mesurette. C'est encore Honeywell qui a gagné. »

Dans cette vallée de la Vère surnommée la « vallée de la mort », l'amiante a fait des ravages pendant presque un siècle. Et selon l'Andeva (l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante), la seule usine Ferodo-Valeo devenue Honeywell aurait au total causé la mort d'au moins 1 300 personnes.

P.R.



### • Franprix

# La CGT indésirable

Un militant de la CGT, Joanny Poncet, a été licencié le 22 juillet du magasin Franprix boulevard Magenta à Paris où il travaillait comme directeur adjoint. Depuis quatre ans, la direction du groupe Sarjel qui exploite une centaine de magasins en Ile-de-France s'acharnait sur ce militant qui avait eu le tort d'adhérer à la CGT et de vouloir créer une section syndicale dans ce magasin.

Tout commence en 2009, quand le militant de la CGT demande la tenue d'élections professionnelles. La direction, contrainte de les organiser, n'en discute pas les modalités avec les syndicats. C'est contraire à la loi et le tribunal annule les élections. Quand elles se tiennent finalement, Joanny Poncet n'est pas élu et il raconte comment « la direction a payé le champagne au personnel ». Il est ensuite l'objet de mises à pied à répétition. En août 2011, quand il remplace son directeur, il voit arriver des huissiers qui disent constater « des manquements dans les rayons » ce qui permet à la direction de lui reprocher « une absence totale de tenue du magasin ». En fait elle monte un dossier contre un militant qui a su, avec l'appui de ses collègues, obtenir le

respect des jours fériés, un treizième mois et a organisé la protestation pour obtenir de meilleures conditions de travail.

Pour Franprix c'en est trop, et la direction demande un licenciement pour faute grave. Elle vient d'obtenir satisfaction mais la CGT a déposé des recours et entend bien faire réintégrer Joanny Poncet. Un rassemblement de soutien devant le magasin Franprix a regroupé une cinquantaine de personnes le 27 août. Rémi Picaud, de la CGT du commerce de Paris, en a profité pour rappeler que « ce qui arrive à Joanny devient le lot de nombreux salariés dans les enseignes du commerce », citant des cas identiques de discrimination syndicale chez Monoprix ou dans l'enseigne Les Petites. Il a rappelé qu'en toute illégalité le Franprix du boulevard Magenta viole l'obligation légale de fermeture un jour par semaine.

Le groupe Sarjel espère peut-être, en se débarrassant d'un militant, pouvoir continuer à piétiner la loi et les droits des salariés. Mais Joanny Poncet entend bien être réintégré dans son emploi et continuer à défendre ses droits et ceux de ses collègues.

Cédric DUVAL

## • Clermont-Ferrand

# Faute de moyens financiers pour l'entraide

## 360 personnes à la rue !

**Depuis lundi 2 septembre, l'Anef, l'association gestionnaire du 115 dans le Puy-de-Dôme, n'ayant pas reçu les aides financières dues par l'État ne peut plus payer les nuits d'hôtel aux familles en situation de précarité. Elle a donc été contrainte de mettre à la rue plus de 360 personnes, dont 160 enfants à la veille de faire leur rentrée scolaire !**

L'Anef (Association nationale d'entraide féminine) gère l'accueil et les hébergements d'urgence pour l'ensemble du département du Puy-de-Dôme. Elle a dû déboursier 2,3 millions d'euros depuis le mois de janvier pour payer les nuits d'hôtel à des centaines de familles. Officiellement chargée du logement d'urgence dans le Puy-de-Dôme, l'Anef attendait l'aide de l'État. Mais depuis des mois, si les promesses de remboursement ont été multiples, pratiquement rien n'a été versé.

Les familles concernées sont particulièrement

démunies. Il s'agit de demandeurs d'asiles ou de débou-tés du droit d'asile, de mères seules avec enfants, de femmes victimes de violences et de SDF.

De plus, l'Anef craint de ne plus pouvoir assurer les salaires des 110 travailleurs de l'association. Il n'y a déjà plus d'argent pour payer les charges sociales.

Face à cette situation dramatique, l'Anef a donc décidé de ne plus payer les nuits d'hébergement en hôtel, ce qui a jeté tous ces gens à la rue, et a décidé de suspendre ses activités pendant une semaine, y

compris en coupant la ligne téléphonique du 115, le numéro d'appel gratuit pour les demandes d'hébergement d'urgence. Il s'agissait pour elle de mettre les pouvoirs publics devant leur responsabilité.

Les familles mises à la rue se sont rassemblées toute la journée du lundi 2 septembre place de Jaude, suscitant la stupeur des passants scandalisés. Elles ont passé la nuit dans une église toute proche, sur des matelas ou sur des bancs, y compris des dizaines d'enfants devant aller à l'école le lendemain. La solidarité n'a pas tardé : spontanément des gens ont apporté des repas et des familles ont été hébergées à domicile.

La première réaction de la préfecture a été de sommer l'Anef de rétablir immédiatement la ligne du 115



BFM

– ce qu'elle a fait – tout en annonçant tout de même un déblocage immédiat de 400 000 euros, de quoi assumer l'hébergement hôtelier pour quelques semaines.

Devant les manifestations de soutien, organisées dès le lundi par différentes associations d'entraide et des militants de gauche et d'extrême gauche, une réunion d'urgence s'est tenue en préfecture avec les représentants de la mairie de Clermont-Ferrand et du conseil général. Il y a été décidé de prendre en charge

uniquement l'hébergement des familles monoparentales, avec des enfants de moins de trois ans. Les associations ont immédiatement protesté, jugeant ce geste très insuffisant, puisque cela ne concerne que 19 familles.

Il faudrait en effet des moyens financiers bien plus importants, afin de construire rapidement des logements sociaux indispensables. Cela mettrait d'ailleurs fin au système aberrant, très onéreux et précaire, des nuits en hôtel.

**Correspondant LO**

## • Baisse des taxes sur la vente des résidences secondaires

### Ce sont les logements sociaux qui manquent

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre et pendant un an, les propriétaires de résidences secondaires bénéficient d'un abattement de 25 % sur la plus-value réalisée lors de la vente de leur bien. En outre, la durée de possession permettant d'être exonéré d'impôt sur le revenu de cette vente passe de trente à vingt-deux ans.

En juillet, la ministre du Logement Cécile Duflot avait présenté cette mesure en disant qu'elle permettrait de créer des logements vacants. En fait, les professionnels de l'immobilier estiment seulement à quelques centaines supplémentaires le nombre de logements qui seront mis sur le marché. C'est bien loin de répondre aux attentes des 3,6 millions de mal-logés ! En outre, la majorité des résidences secondaires étant situées à la campagne, sur le

littoral ou en montagne, leur revente ne bénéficiera qu'à ceux qui ont les moyens d'acquiescer une villégiature pour les vacances.

Dans les grandes agglomérations, là où le besoin de logements est criant, sont aussi considérés comme résidences secondaires les appartements mis en location par des propriétaires privés pour arrondir leurs revenus. Si ces derniers les revendent, ce ne sera vraisemblablement pas à leurs locataires, vu les prix exorbitants de l'immobilier, et cela ne créera pas un logement de plus.

La baisse des taxes sur la vente des résidences secondaires est avant tout un cadeau fait aux propriétaires. Aux mal-logés, Cécile Duflot n'a que de la poudre aux yeux à proposer.

**Marianne LAMIRAL**

### Sur l'autel du capital

Le 15 août, un jeune stagiaire allemand d'une banque américaine en Grande-Bretagne est mort d'une overdose de travail. Depuis trois jours et trois nuits de suite il était à son poste, et il a succombé à une crise d'épilepsie.

Ainsi Moritz Erhardt, dans sa sixième semaine de stage sur sept prévues, a laissé sa vie au travail pour la banque. Mais celle-ci n'a pas eu une larme pour lui.

**C.D.**

## fil rouge

### Tant qu'il y a de l'affection...

Il y avait beaucoup d'absents les 1<sup>er</sup> et 2 septembre à Arcachon, parmi les têtes d'affiches de l'UMP, au rassemblement annuel des Amis de Nicolas Sarkozy. Ni Sarkozy, ni parlementaires UMP, au grand dam des organisateurs Hortefeux et Morano, qui ont expliqué la débandade par la rentrée des classes, « jour des mères et des mères », même si Copé et Juppé étaient sur la photo.

C'est qu'à la tête de l'UMP la foire d'empoigne bat son plein et le raout d'Hortefeux vient après celui de Copé à Chateaufort et celui de Fillon dans une abbaye sarthoise. Les futurs présidentiables se bousculent au portillon.

Mais foin de petites manœuvres pré-2017. À Arcachon, il s'agissait d'« une rencontre affective ». Quand c'est Brice Hortefeux, l'ex-ministre de l'Intérieur, qui le dit...

### Chômage : l'Europe capitaliste en folie

En juillet, dernier chiffre connu, il a été officiellement dénombré 26 millions de chômeurs dans l'Union européenne. Sans compter

le chômage partiel, les petits boulots, la précarité.

Avec ces dizaines de millions de bras et de cerveaux inemployés, on pourrait en faire des choses : mettre le personnel dont on a besoin dans les hôpitaux, les écoles, construire les logements qui manquent, développer l'ensemble des services publics, sécuriser les voies ferrées et les trains pour empêcher ces derniers de dérailler, etc.

Mais voilà, pour les capitalistes, le chômage est une bénédiction puisqu'il fait baisser les salaires et augmenter les profits.

### Retraite dorée

« Rien à déclarer », a affirmé Boris Boillon à un contrôle de douane dans une gare parisienne, le 31 juillet. Mais l'ancien conseiller de Sarkozy pour le Moyen-Orient, ami de Kadhafi et ancien ambassadeur en Irak puis en Tunisie, dissimulait dans sa sacoche 40 000 dollars et 350 000 euros en billets de 500. Or la loi interdit le transfert non déclaré hors des frontières de sommes supérieures à 10 000 euros.

Vêtu d'un jean, sans papiers d'identité et sans

téléphone, l'ex-diplomate, désormais à la tête de deux sociétés de « conseil pour affaires et autres conseils de gestion », a expliqué qu'il transférerait en Belgique, où il réside à présent, de l'argent gagné en Irak par son travail.

Voilà un retraité – de la politique – qui a de gros besoins d'argent de poche...

### « Ce n'est pas parce qu'on n'a rien à dire... »

« Un ministre, ça ferme sa gueule ou ça démissionne », avait dit un jour Jean-Pierre Chevènement. Cécile Duflot, ministre du Logement, en a pris le contrepied en déclarant aux universités d'été d'Europe-Écologie-Les Verts : « Aujourd'hui, une ministre ça agit, ça ouvre sa gueule et ça ne démissionne pas. »

Très bien, mais avec quel bilan ? Duflot avait brandi la menace de réquisitions pour lutter contre le mal-logement. Le bilan est de zéro réquisition. Deux ministres de l'Écologie ont été tour à tour sortis du gouvernement. Tout cela sans que Duflot « ouvre sa gueule ».

Heureusement, elle a respecté l'autre partie de son programme : elle n'a pas démissionné...